



# Compte Rendu du Conseil Municipal

**Séance du 15 décembre 2022**

L'an deux mil vingt deux, le quinze décembre, à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-JEAN-DE-VERGES**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Mme Monique LAYE**.

Étaient présents : Mme Monique LAYE, M. Roger SAUZET, Mme Joelle SABATIER, M. Loïc YVON, Mme Corinne GAYRARD, M. Thierry BOREL, M. Jean-Pierre BOVIO, Mme Marie-Hélène DESGUIOZ, Mme Florence DUPONT BOREL, Mme Stéphanie ORTEGA.

Étaient absents excusés : M. Daniel AUZIÉ, Mme Julie CUMINETTI, M. Philippe MUNOZ, M. Didier ROUCH, M. Philippe GUIARD.

Procurations : M. Daniel AUZIÉ en faveur de M. Roger SAUZET, Mme Julie CUMINETTI en faveur de Mme Monique LAYE, M. Didier ROUCH en faveur de Mme Joelle SABATIER.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 10

Secrétaire : M. Jean-Pierre BOVIO.

---

## Approbation du compte rendu de la séance précédente

---

## DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2022-020 : Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées de l'Agglo Foix-Varilhes

Comme chaque année et conformément à la réglementation, il convient que le Conseil Municipal délibère pour approuver le rapport de la CLET de l'Agglo Foix-Varilhes qui a été approuvé par l'intercommunalité le 19 octobre 2022. Pour la commune de Saint Jean de Verges, l'attribution de compensation pour 2023 sera identique à 2022 soit 75 360,00€.

### Adopté à l'unanimité

---

## DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2022-021 : Fonds de concours voirie: opération sous mandat programme 2021

Il convient de délibérer pour accepter l'attribution d'un fonds de concours de 17 295,34€ de la part de l'Agglo Foix-Varilhes au titre du programme de voirie sous mandat pour 2021. Ce fonds de concours représentera au plus un montant égal à la part de la commune de Saint Jean de Verges.

### Adopté à l'unanimité

---

## DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2022-022 : approbation de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour les

**grosses réparations sur les voiries communales dans les communes de l'Agglo pour la période 2022/2025**

Il s'agit pour l'Agglo Foix-Varilhes de soutenir les communes membres dans leurs investissements de voirie à travers l'octroi d'un fonds de concours qui permettent un bon état général.

Ce soutien financier permet aux communes:

- de maintenir une politique routière( renouvellement des revêtements)
- de favoriser la réfection de rues autour de l'accessibilité.
- d'embellir le coeur des villes.

A ce titre, les communes membres ont pu établir des programmes pluriannuels d'importantes réparation de chaussées sur le réseau routier communal.

Il est donc proposé de délibérer pour:

- Approuver la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour les grosses réparations sur les voiries communales.
- Autoriser Madame Le Maire à signer la dite convention et tout acte nécessaire à la mise en oeuvre de la présente délibération et à prendre toute disposition concourant.
- Indiquer que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal de l'exercice.

**DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2022-023 : Vente d'un immeuble situé 6 route de la Lèze au prix de 47 500€ à Monsieur Sébastien LOZANO**

Par délibération en date du 20 septembre 2021, le Conseil Municipal avait délibéré pour approuver la vente à la SCIPGDR, représentée par Monsieur Sébastien LOZANO, de l'immeuble situé 6 rue de la Lèze au prix de 47 500€.

Pour finaliser cet achat, une nouvelle SCI doit être créée par les acheteurs.

Afin de ne pas retarder cette vente, il convient de délibérer pour préciser que cet immeuble sera acheté par Monsieur Sébastien LOZANO en tant qu'associé d'une SCI à venir.

Il est précisé également que cette nouvelle délibération remplace celle du 20 septembre 2021 qui est de ce fait rapportée.

**DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2022-024 : Budget primitif de la Commune: virements de crédits et autorisations spéciales**

Il convient de délibérer pour approuver les virements de crédits suivants destinés à régulariser certaines écriture.

<u>Section d'investissement dépenses</u>	<u>Débit</u>	<u>Crédit</u>
275, remboursement caution:		500€
2111, Terrains nus:	500€	
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>		
Total:	500€	500€

<u>Section de fonctionnement dépenses</u>	<u>Débit</u>	<u>Crédit</u>
Chapitre 67, Charges exceptionnelles:		7300€
Article 673, titres annulés		
Chapitre 011, charge à convention général		
Article 60633, fourniture de voirie	7300€	
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>		
Total	7300€	7300€

**Adopté à l'unanimité**

**DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2022-025 : Mise en place d'une vidéo protection sur le territoire de la commune.  
Demande de subvention de l'Etat dans le cadre du FIPD.**

Fin 2021, le Conseil Municipal avait sollicité pour financer le projet de vidéo-protection sur la commune, une aide financière dans le cadre de la DETR. Pour ce projet, les services de l'Etat qui étudient la faisabilité du dossier pour informer que celui-ci peut obtenir, si il est retenu, une participation financière dans le cadre du FIPD (Fonds interministériel de Prévention de la délinquance).

Il convient donc de délibérer pour solliciter cette nouvelle aide financière. Il est précisé que ce projet est actuellement en phase de recherche de financement et que s'il était retenu, une consultation d'entreprises serait lancée selon la procédure du Code des marchés publics.

---

**Séance du 15/12/2022 clôturée à 20h00**

**Récapitulatif des délibérations prises :**

MA\_DEL\_2022\_020 : Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées de l'Agglo Foix-Varilhes

MA\_DEL\_2022\_021 : Fonds de concours voirie: opération sous mandat programme 2021

MA\_DEL\_2022\_022 : approbation de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour les grosses réparations sur les voiries communales dans les communes de l'Agglo pour la période 2022/2025

MA\_DEL\_2022\_023 : Vente d'un immeuble situé 6 route de la Lèze au prix de 47 500€ à Monsieur Sébastien LOZANO

MA\_DEL\_2022\_024 : Budget primitif de la Commune: virements de crédits et autorisations spéciales

MA\_DEL\_2022\_025 : Mise en place d'une vidéo protection sur le territoire de la commune. Demande de subvention de l'Etat dans le cadre du FIPD.